

LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DE L'ACHAT PUBLIC

THÈMES TRAITÉS

LE CONTEXTE

L'importance économique de la commande publique

- Les chiffres de l'achat public en France.
- Les montants des contrats par acheteurs et par objet.
- La place des PME dans les marchés publics en France.

La modernisation des achats publics

- Principaux aspects de la politique de modernisation des achats publics.
- La création de la Direction des Achats de l'État (DAE), Agence de service public.
- La Mission Achat du Ministère de la Défense (MINDEF).
- La circulaire du Premier Ministre du 31 juillet 2013.

La place de la performance économique dans le droit des marchés publics

- Le considérant 2 de la Directive UE 2014-24.
- L'article 1er de l'Ordonnance 2015-899 et les objectifs d'efficacité économique.
- La nécessité d'ajouter à l'efficacité économique le concept de performance économique.

LES CONTOURS DU CONCEPT DE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

En quoi consiste le concept de performance économique

- Notion de gains.
- Notion de gains immédiats.
- Les gains achats comme mesure de la performance de la fonction achat.
- Notion de stratégie d'achat.

La méthode de calcul des gains achats

- L'approche par le besoin.
- L'approche par la stratégie d'achat.
- L'approche par les clauses de prix du contrat.
- L'approche par la professionnalisation des acheteurs publics.

L'analyse comparative des prix

- Comparaison avec les prix antérieurs obtenus par l'acheteur.
- Comparaison avec les prix obtenus par d'autres acheteurs pour un même produit.
- L'estimation : quelle est sa valeur ?
- Les différents leviers de performance économique
- En ce qui concerne les achats récurrents.
- En ce qui concerne les achats non récurrents.
- En ce qui concerne les actions de progrès.

LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE AU TRAVERS DE SA PROPRE STRUCTURE D'ACHATS

L'analyse des marchés par montants de dépense en année n - 1

- Nature des prestations et montants financiers.
- Date d'échéance des marchés en cours.
- Ciblage des marchés prioritaires pour des gains achats.

L'analyse des marchés fondée sur l'évolution tendancielle des prix obtenus

- Évolution tendancielle des prix sur les cinq dernières années.
- Des marchés à l'évolution tendancielle des prix à la baisse.
- Des marchés à l'évolution tendancielle à la hausse.
- Approche visant à cibler les marchés à l'évolution tendancielle à la hausse

L'analyse des marchés fondée sur la place des PME locales

- Des marchés sans présence de PME locales (énergie, bus et autocars...).
- Des marchés avec forte présence de PME locales (travaux, prestations informatiques.).
- Jouer sur la massification ou non pour la préservation de la concurrence.

990€ PRIX NET

Déjeuner compris

LIEU PARIS (2 SESSIONS)

DATE 29 et 30 mai 2018
ou le 13 et 14 décembre 2018

DURÉE 2 JOURS

AVANT-PROPOS

La trajectoire de retour à l'équilibre financier des finances publiques met notamment en perspective la performance économique de l'achat qui doit produire des gains quantitatifs en achetant moins cher les fournitures, travaux et prestations dont les pouvoirs adjudicateurs ont besoin pour fonctionner. Dans ce cadre la modernisation de l'achat public doit produire des gains économiques tout en améliorant la qualité du service rendu aux utilisateurs.

PUBLIC

Acheteurs publics souhaitant se perfectionner dans l'évaluation de la performance achats, responsables des services achats-marchés, tout acheteur impliqué dans l'optimisation de ses achats.

PRÉ-REQUIS

Bonne maîtrise de la réglementation des marchés publics, maîtrise des aspects économiques des marchés publics.

OBJECTIFS

- Améliorer la performance de ses achats et savoir l'évaluer
- Définir les outils, dispositifs et pratiques des achats pour une meilleure performance
- Cibler les domaines de gains potentiels
- Concilier la performance économique avec les politiques publiques prioritaires

LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DE L'ACHAT PUBLIC

THÈMES TRAITÉS (SUITE)

LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE AU TRAVERS DE L'EXPRESSION DES BESOINS

La consécration des consultations préalables du marché ou la pratique du sourcing

- À quel moment engager le sourcing ?
- Dans quels buts ?
- Une base juridique solide pour consulter les opérateurs en amont.
- Une expression des besoins plus en phase avec le marché fournisseur.

L'expression des besoins au sens des articles 30 et 31 de l'Ordonnance 2015-899

- La définition des prestations par référence à des normes ou autres documents équivalents.
- La définition des prestations en termes de performances ou d'exigences fonctionnelles.
- La définition des prestations en combinant les deux modes d'expression.

CONNAÎTRE SON BESOIN : CONTRAINTES ET ENJEUX

La démarche d'analyse fonctionnelle

- La norme NF X 50-150 définit la valeur.
- Les contours de l'analyse de la valeur.
- L'analyse des valeurs : réduction des coûts et élimination de certains coûts.

Étude de cas : A partir d'une stratégie d'achat, comment exploiter et présenter le sourcing réalisé. Mettre en place une grille d'analyse des possibilités des fournisseurs en terme de développement durable.

LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE AU TRAVERS DU CRITÈRE DU COÛT SUR LE CYCLE DE VIE DU PRODUIT

Première approche du concept de cycle de vie d'un produit

- Les cinq phases de la vie d'un produit.
- Schéma.
- L'exemple de l'industrie automobile.

Le coût du cycle de vie du produit, nouveau critère d'attribution des marchés

- L'article 38 de l'ordonnance 2015-899 en définit le contenu.
- L'article 64 du décret 2016-360 en définit les contours.
- L'article 65 du décret 2016-360 en fixe les conditions d'application.

L'exemple des achats de véhicules à moteur dans les procédures de commande publique

- Le décret n°2011-493 du 5 mai 2011.
- Exemple d'application.
- Comment appréhender le coût global dans son ensemble ou coût sur le cycle de vie.

LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE AU TRAVERS DU RECOURS À LA NÉGOCIATION

L'extension substantielle du périmètre de la négociation dans les marchés publics

- Les cas de recours à la procédure concurrentielle avec négociation (art 27 du décret 2016-360).
- Les cas de recours à la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence (art. 30 du décret 2016-360).

Le processus de négociation

- Négocier n'est pas marchander.
- Les négociations techniques et financières : des offres initiales aux offres finales.
- La conduite de la négociation.
- Les éléments non négociables.

Les gains économiques dans le cadre de la négociation

- Les gains liés aux clarifications et à la bonne compréhension des exigences du cahier des charges technique.
- Les gains liés à la clarification du rôle et des responsabilités des différents intervenants (maître d'ouvrage, AMO, maître d'œuvre...).
- Les gains liés à l'effacement de la «sur-qualité» et de fonctionnalités non exigées.
- Les gains liés à la diminution des prix unitaires ou des prix d'unité supérieurs aux prix du marché concurrentiel.

Un exemple de processus de négociation relaté dans le rapport d'analyse des offres.

- L'exploitation d'un équipement.
- Les négociations techniques et financières menées.
- Les gains obtenus entre l'offre initiale et l'offre finale.

La performance économique n'est pas antinomique avec l'achat d'un produit ou d'un procédé innovant qui n'existe pas.

LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE N'EST PAS ANTINOMIQUE AVEC L'ACHAT D'UN PRODUIT OU D'UN PROCÉDÉ INNOVANT

Qu'est-ce qu'un achat d'innovation ? Définition de la procédure de partenariat d'innovation.

L'économie du marché de partenariat d'innovation.

La procédure de passation du marché de partenariat d'innovation.

Exemples de besoins adaptés au montage de partenariat d'innovation pour des gains économiques à moyen et long terme.

LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DE L'ACHAT PUBLIC

THÈMES TRAITÉS (SUITE)

LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET LA PRISE EN COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les clauses d'insertion sociale dans les marchés publics heurtent-elles la performance économique en créant des surcoûts pour le pouvoir adjudicateur ?

- La place de l'insertion dans l'emploi des personnes qui en sont éloignées dans le droit des marchés publics.
- L'insertion en tant que sujétion d'exécution.
- L'insertion en tant que critère de jugement des offres.
- Gains économiques, neutralité ou surcoût ?

La performance économique au travers des gains potentiels liés aux achats publics «verts».

- Gains environnementaux et gains budgétaires.
- Coût d'acquisition plus onéreux mais coût sur le cycle de vie moindre, par exemple du fait d'une meilleure performance énergétique, l'achat de véhicules électriques ou hybrides.
- Performance économique d'une acquisition sur une base de comptabilité de flux annuel ou performance économique sur une base comptable pluriannuelle tenant compte du coût global.
- Le cas de l'acceptation de surcoûts d'acquisition non compensés par de moindres coûts d'utilisation ou la prise en compte du coût public additionnel sur le bien être collectif.
- L'acceptation de plus de risques et de coûts que dans le cadre d'une politique d'acquisition classique.

CONCLUSION

La performance économique de l'achat public implique d'analyser les actions menées pour réduire la dépense publique sous l'angle des gains d'achat et des gains effectifs. Les tableaux de bord en sont les instruments de mesure.

Pour autant, la fonction instrumentale assignée aux marchés publics appelle dans le même temps à intégrer de manière optimale dans ces mêmes marchés l'insertion des personnes qui en sont éloignées, à favoriser la performance environnementale, à développer les achats innovants, le tout s'inscrivant dans une optique de croissance intelligente, durable et inclusive.